

● Chemin de Carême participatif

Vous avez pu contempler la crèche en playmobil reprenant quelques mystères du chapelet (Annonciation, Visitation, baptême du Christ...) enlacés par un train mené par Marie qui reprend les contours d'un chapelet continu. Après la chandeleur nous vous proposons de poursuivre l'aventure sous une autre forme. **Tous les enfants du quartier en effet plébiscitent ce lieu de contemplation, d'émerveillement, de rencontre et de vie de quartier. Pourquoi pas leur transmettre le trésor que le Christ nous donne : l'Évangile, la Bonne Nouvelle pour tous ?**

Nous vous proposerons donc de créer des scènes de la vie du Christ que nous rencontrerons notamment durant le Carême. Vous pourriez choisir un des petits emplacements et y créer en famille ou non, avec vos playmobils, l'appel des disciples au bord du lac, l'Imposition des Cendres, la scène du bon samaritain, la triple tentation du Christ, la transfiguration, la grain qui tombe en terre, Jésus au temple...

D'autres peuvent inventer des décors sur les murs face, gauche, droite.

Nous avons rendez-vous avec notre quartier et je compte sur vous pour relever le défi pour offrir notre joie !!!

Collecte de playmobils que vous n'utilisez plus pour notre Chemin de Carême.

Coordination Claire Faure : creche.immac@gmail.com

🪙 Générosité

● Quête pour les Aumôneries Catholiques des Hôpitaux de Paris - Dimanche 7 février 2021

« Le service de l'Église envers les malades et ceux qui s'occupent d'eux doit se poursuivre avec une vigueur toujours nouvelle, dans la fidélité au mandat du Seigneur (cf. Lc 9, 2-6) et en suivant l'exemple très éloquent de son Fondateur et Maître » Pape François

Les Aumôneries Catholiques des Hôpitaux de Paris assurent un « ministère de consolation », auprès des personnes malades hospitalisées. Elles vous sollicitent pour leur permettre de poursuivre cette belle mission. D'avance, elles vous remercient pour votre générosité.

Samedi 6 février Journée diocésaine de la Santé : 10h-12h30, Basilique Notre-Dame du Perpétuel Secours, 55 Bd de Ménilmontant, 75011 Paris.

Dimanche 7 février : messe Jour du Seigneur, France 2, 11h.

● Samedi 6 - dimanche 7 : Appel pour le Denier de l'Église.

● Nous vous proposons 3 projets comme geste de partage pendant ce Carême

- Diocèse de Paris : *Soutien aux écoles du Liban.*

- Diocèse de Paris : *Soutien à la Fondation Insertion par le Logement.*

- CCFD : *Soutien à l'Association Permatil au Timor Leste (Sud-est de l'Asie).*

Des tracts d'offrande de Carême seront à votre disposition au fond de l'église ou à l'accueil. Vous pourrez déposer votre don lors de la quête des messes dominicales du Carême.

Prions pour :

✠ **Les baptisés de la semaine** : Alix MARURI ROUSSEAU

† **Les défunts de la semaine** : Jean COULON, Adrienne SPARFEL Jacqueline WEEPE

Le Père Paul BAILLY, décédé le 31 janvier dernier, à l'âge de 83 ans, en la 57^{ème} année de sacerdoce. Il fut vicaire à la Paroisse de l'Immaculée Conception de 1981 à 1987. Ses obsèques seront célébrées, le vendredi 5 février à 14h00, en l'église *Sainte-Anne de la Butte aux Cailles (13^e)*. Nous prions pour lui et sa famille.



IMMACULÉE CONCEPTION

32-34, rue du Rendez-Vous 75012 PARIS

Tél. 09 51 50 54 83 – Mail : p.immaculee.c@gmail.com

Accueil paroissial :

Lundi au Vendredi : 9h30-12h et 15h-19h

Samedi : 10h-12h et 15h-17h

(Pendant le Covid, l'accueil paroissial n'est pas régulier !)

Messes dominicales : Samedi à 16h30

Dimanche : 8h30 sauf vacances scolaires, 10h, 11h30, 16h30

Messes en semaine :

9h du mardi au vendredi sauf vacances scolaires

9h le samedi

12h05 le mercredi et le vendredi sauf vacances scolaires

19h du lundi au vendredi (17h avec couvre-feu)

Confessions : mardi au vendredi : 17h-18h30 et

19h35-19h55 sauf vacances scolaires

Samedi : 9h30-10h30

Dimanche 7 février 2021 : 5^e dimanche du temps ordinaire

« Et là il pria »

L'Évangile de ce dimanche nous montre Jésus au tout début de sa vie publique.

Dans les versets qui précèdent ce passage, Marc évoque l'arrestation de Jean Baptiste, ce qui signifie la fin de sa mission et le début de celle de Jésus, — annoncer la Bonne Nouvelle de Dieu — marquant ainsi symboliquement le passage de l'Ancienne à la Nouvelle Alliance. Jésus vient d'appeler ses premiers disciples, il se rend à la synagogue de Capharnaüm où il guérit de façon spectaculaire un homme tourmenté par un esprit impur.

Le passage d'aujourd'hui en est la suite immédiate : Jésus quitte la synagogue et se rend dans la maison de Simon et d'André, guérit la belle-mère de Simon et le soir, après le coucher du soleil, il guérit de nombreux malades. Et au petit matin, il part dans les villages voisins pour proclamer l'Évangile.

Arrêtons-nous sur une phrase de Marc qui écrit : « *Jésus se leva, bien avant l'aube. Il sortit et se rendit dans un endroit désert, et là il pria* » : quelle est cette prière de Jésus ? Marc ne précise pas, mais on peut facilement imaginer qu'il s'agit un temps de cœur à cœur entre Jésus et son Père, un temps de grande intimité, dans l'amour réciproque de l'un et de l'autre, dans la louange, l'action de grâces et la demande.

Un jour, les disciples seront interpellés par la qualité de la prière de Jésus et ils lui demanderont de leur apprendre à prier. Ce sera le don du Notre Père, cette magnifique prière qui donne la trame de toute bonne prière et qui, à travers les siècles, a été répétée par des générations de chrétiens.

Et nous aussi, aujourd'hui, n'avons-nous pas envie de demander à Jésus : « Seigneur, apprends-nous à prier » ? Car si nous avons parfois des moments de grâce qui nous permettent d'entrer en grande intimité avec le Seigneur, il faut bien reconnaître que souvent notre prière est un combat où il nous faut lutter contre toutes sortes d'obstacles : notre manque de foi, notre inattention, notre sécheresse, nos distractions, notre ennui, etc.

Qui n'a jamais entendu cette réflexion : « Le Bon Dieu n'exauce jamais ce que je demande » ?

Informations complémentaires sur le site : www.immaculee-conception.net

Informations complémentaires sur le site : www.immaculee-conception.net

En fait, Dieu exauce notre prière mais pas toujours comme nous l'entendons et il faut parfois avoir un regard de foi pour discerner comment Dieu nous exauce. Il nous faut mettre notre prière en adéquation avec ce que Dieu veut pour nous et non pas le contraire, il nous faut purifier nos demandes.

Origène grand exégète du 3^e siècle, fait cette recommandation : « *Demandez dans vos prières les biens du ciel, ceux qui sont importants, et, les ayant reçus, vous hériterez du royaume des Cieux. Pour ce qui est des biens terrestres dont vous avez besoin pour vos nécessités corporelles, le Père vous les donnera par surcroît, dans la mesure du nécessaire.* »

Dans ce combat que nous avons à mener pour la prière, nous ne devons pas nous décourager, mais au contraire restons fidèles à ces temps d'oraison donnés au Seigneur, malgré nos difficultés. Consolons-nous en pensant que même si notre prière nous paraît médiocre, ce n'est pas à nous d'en juger, c'est le Seigneur qui en voit la qualité. Prenons exemple sur la prière de la Vierge Marie, qui « retenait tous ces événements et les méditait dans son cœur » et prions-la :

Ô Marie prends nos prières purifie-les, complète-les, présente-les à ton Fils

Jean-Pierre Tresca, diacre

Communication

● Grande inquiétude sur les lois à venir.... Prions, jeûnons et protestons

Plusieurs menaces se profilent :

- **Sur la liberté religieuse** : « *Ce projet de loi me laisse bien embarrassé* », a déclaré Mgr Éric de Moulins-Beaufort, lundi 4 février, au début de son intervention devant la commission spéciale de l'Assemblée, chargée d'examiner le projet de loi visant à lutter contre le séparatisme islamiste. Le contrôle des cultes semble se développer dans des conditions que nous refusons.

- **Les lois bioéthiques poursuivent encore certaines autorisations que nous désapprouvons (Loi actuelle (2011 et 2013))** : La création d'embryons chimériques est interdite. **Projet de loi 2019 Article 17** La création d'embryons chimères (homme-animal) est autorisée par l'introduction de cellules humaines (embryonnaires ou reprogrammées IPS) dans des embryons animaux). Notre conception de la nature humaine (anthropologie) refuse ces manipulations dangereuses. Par contre la levée de l'anonymat des donneurs pour Pma est positive.

- **Sur l'euthanasie** : 118 députés dont celle du 12^e ardt, Madame Laetitia Avia, veulent la légaliser prétextant que d'autres pays le font (ce qui est un petit argument), ou que les lits en soins palliatifs manquent (c'est à toujours développer). Là encore l'euthanasie n'est pas une solution car elle induit un esprit de soupçon d'inutilité pour les personnes âgées ou en difficulté (c'est un débat complexe c'est évident).

Vous pouvez agir par la prière, le jeûne tous les vendredis et une lettre adressée à notre députée pour exprimer votre interrogation ou désaccord (dans les formes du dialogue). *Assemblée Nationale 126, rue de l'Université 75355 Paris 07 SP.*

Merci à vous

Père Etienne Givelet

Carême

● Mercredi des Cendres, 17 février

7h00, 9h00 et 12h00 : Messes, à l'église.

17h00 : **Messe solennelle**, à l'église.

● Vendredis de Carême

12h00 : Chemin de Croix. (Pas de messe à 12h00).

Un fascicule Carême pour les Cancre 2021 : « *A l'école des Saints* » est disponible. (Fiancé par votre Denier de l'Église. Merci.) Bonne lecture et bonne méditation.

Horaires de messes à partir du samedi 16 janvier suite au couvre-feu

Nouvelles mesures gouvernementales

En raison du couvre-feu de 18h00, voici les nouveaux horaires de messes :

Messes en semaine

Lundi messe à **17h00**

Mardi au Vendredi messe à **9h00 et 17h00**

Mercredi et Vendredi messe à **12h00**

Messes dominicales

Samedi : Messe à **16h30**

Dimanche : **8h30, 10h00, 11h30, 16h30**

Cette semaine

● Dimanche 7 : 5^e dimanche du temps ordinaire

15h00 : Le groupe catéchuménat se réunira pour un temps d'enseignement et de prière avec le Père Etienne Givelet, à l'église.

● Jeudi 11 : Notre-Dame de Lourdes

29^e journée mondiale des malades.

La semaine prochaine

● Horaires pendant les vacances scolaires : Du 13 février au 28 février

- Pas de laudes ni de messe le matin, ni à midi, sauf le samedi à 9h00.

- Messe à 17h00.

- **ATTENTION** : Pas de messe à 8h30 le dimanche.

● Dimanche 14 : 6^e dimanche du temps ordinaire

● Mercredi 17 : Mercredi des Cendres

Jour de jeûne et d'abstinence

7h00, 9h00, 12h00 et 17h00 : Messes avec Imposition des Cendres sur la tête (adaptation liturgique), à l'église.

● Jeudi 18 après les cendres

● Jeudi 19 après les cendres

● Samedi 20 après les cendres

Vie paroissiale

● Sacrement des malades

Les personnes qui souhaitent recevoir le Sacrement des Malades le pourront le **dimanche 14 février**. Des préparations individuelles se feront en fonction de vos sollicitations.

Inscriptions à l'accueil 09 51 50 54 83 ou par mail : p.immaculee.c@gmail.com. Nous vous recontacterons.

Informations complémentaires sur le site : www.immaculee-conception.net

Informations complémentaires sur le site : www.immaculee-conception.net